

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION
RECYCLAGE SUR LES OUVRAGES
SOUTERRAINS EN CABLES A ISOLATION SYNTHETIQUE (RECY SOU CIS)**

« PU 174 »

Objet

Cette action de recyclage constitue un des modules complémentaires du cursus TST en vigueur qui dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs TST intervenant sur les ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique.

Population concernée et contribution attendue

Ce recyclage TST basse tension s'adresse aux opérateurs électriciens pratiquant les TST dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST sur les ouvrages du type " SOUTERRAIN EN CABLES A ISOLATION SYNTHETIQUE ".

Ce recyclage a pour but de permettre à du personnel électricien pratiquant les travaux sous tension sur les ouvrages du type " SOUTERRAIN EN CABLES A ISOLATION SYNTHETIQUE " de détecter et corriger leurs éventuels écarts par rapport à la réglementation en vigueur et ainsi remettre à niveau leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leur professionnalisme.

Composition du groupe

8 stagiaires au maximum

Formation

Durée

2 jours (14h)

Pré-requis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-dessous :

Etre habilité T sur les ouvrages SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique conformément à la réglementation UTE C 18-510-1 en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,

Ou

Avoir été habilité T dans le domaine SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique et ayant eu une interruption de pratique des TST BT comprise entre 6 mois et 2 ans (la présentation du titre d'habilitation conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné),

+

Avoir suivi le module spécifique TST BT SOUTERRAIN SYNTHETIQUE. La présentation de l'attestation de formation initiale TST SOUTERRAIN SYNTHETIQUE et d'un carnet de suivi de l'activité permettra de s'assurer du respect de cette exigence.

+

Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

+

Etre en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Contenu

Partie théorique :

- ✚ La réglementation en vigueur : UTE C-18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, recommandation du Comité des TST...
- ✚ L'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),
- ✚ Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné.

Partie pratique :

- ✚ Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35mm² dans une grille non IP2X.
- ✚ Modification de la structure de l'ouvrage souterrain en câble synthétique sans interruption de la fourniture électrique

La maîtrise de l'ensemble des thèmes pratiques concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.

Le recyclage au périmètre d'un module de formation initiale spécifique inclut également le recyclage au périmètre du module de BASE.

Moyens
Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, **le stagiaire sera suivi et évalué d'une manière formative (grille d'évaluation TST BT)** par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors de l'ensemble des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures décrites dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation.**

A l'issue de la formation et en fonction des évaluations, l'organisme de formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension, sur avis du formateur délivrera en conséquence à l'employeur du participant l'appréciation motivée qui en découle sur le professionnalisme de l'opérateur dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.

Cette appréciation motivée déclinera l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension sur les ouvrages du type SOUTERRAIN en câbles à isolation synthétique.

A la vue d'une appréciation d'aptitude positive, l'employeur du stagiaire pourra maintenir son habilitation d'indice T sur les ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique (SOU CIS) pour la réalisation des accessoires souterrains.

Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas maintenir l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.

Déroulement et méthodes

La démarche pédagogique s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- ✚ Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- ✚ Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et réalisations.

Documents

En fin de stage, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

Sites de Formation et Moyens
Objectifs de la formation

A l'issue de ce module de recyclage, le stagiaire sera capable de repositionner ses compétences dans les domaines de :

- ✚ Identifier les ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique,
- ✚ Connaître les procédures d'accès à ces types d'ouvrages,
- ✚ Préparer et valider un processus opératoire,
- ✚ Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique des ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique,
- ✚ Identifier les circuits d'électrification / court-circuit et mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- ✚ Réaliser sous tension des travaux sur les ouvrages souterrains en câbles à isolation synthétique,
- ✚ Détecter des éventuels écarts par rapport à l'application de la réglementation en vigueur,
- ✚ Connaître ses responsabilités au sein de l'équipe de travail,
- ✚ Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné,
- ✚ Identifier l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de Travail Sous Tension),
- ✚ Identifier et gérer dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- ✚ Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Formation en nos Locaux

Trois sites géographiques

- ✚ DONCHERY (Ardennes)
- ✚ MERIGNAC (Gironde)
- ✚ CHASSIEU (Rhône)

Moyens mis à la disposition des stagiaires :

- ✚ Salle de cours dotée de supports pédagogiques,
- ✚ Atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques,
- ✚ Matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques,
- ✚ Outillage mis à disposition par nos soins.

Déjeuners compris

Formation en externe

Possible suivant les modalités définies et précisées dans le cursus du Comité des TST.

Cette action donnera lieu à la rédaction d'un cahier des charges par le centre de formation agréé par le CTST.

Dotation des stagiaires

Equipements Protections Individuelles

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.